

- c) Les délégués japonais ont soulevé la question du renouvellement annuel obligatoire des visas de travail. Les représentants canadiens se sont engagés à en discuter avec le ministère compétent à Ottawa.
- d) Dans le secteur de l'énergie, il a été convenu de réexaminer la possibilité d'attribuer aux Japonais des parts de la production découlant de projets à participation japonaise.
- e) Les délégués japonais se sont engagés à reconsidérer leurs pratiques de financement en ce qui a trait à l'industrie canadienne de la pêche.
- f) Les hommes d'affaires canadiens ont accueilli avec satisfaction l'intention japonaise de réduire les droits de douane imposés aux sciages de bois blanc et ont demandé si cette réduction visait aussi le bois de construction raboté du même type.
- g) Les représentants canadiens ont demandé un réexamen des procédures de réinspection du bois de construction au Japon, ainsi que des normes japonaises concernant le contre-plaqué de résineux.